

**DP. Pour la Réunion**  
**Du lundi 22 février 2019**

1. M. HAMEL Ludovic avait un solde positif dans sa modulation de 83.32 heures au mois d'octobre 2018.

28.48 heures ont été payées à 115% au mois de novembre 2018 pour un montant de 346.54 euros et sa modulation est passée à 37.17 heures.

Au mois de décembre 2018 sa modulation est retombée à 4.48 heures.

Les délégués du personnel SNEPS-CFTC souhaitent avoir des détails sur la modulation de M. HAMEL qui est passée de 83.32 heures à 4.48 en deux mois alors qu'on ne lui en a payé que 32.96 heures, ce qui ne colle pas avec ces heures travaillées.

Pourquoi sur sa fiche de paye du mois de décembre 2018 on lui retire la somme de 346.54 euros qui correspond au heures de modulation payées en novembre 2018.

Après vérification des heures de la modulation de Mr HAMEL, nous confirmons qu'il n'y a aucune erreur. Les heures de la modulation payées en novembre ont été récupérées suite à une diminution des heures de novembre et décembre 2018

Le bureau de Cherbourg peut recevoir Mr HAMEL afin de lui démontrer les calculs.

Nous laissons Mr HAMEL prendre rendez-vous s'il le désire

2. Au mois de novembre 2018 M. HAMEL est en absence injustifiée de 0.28 heure, nous souhaitons savoir quel jour est lié à cette absence puisqu'il n'a jamais été en retard.

Absence due à une prise de poste tardive. En attente de demande de réclamation paie de Mr HAMEL.

3. Remboursement de frais : Mrs Galbardi et Perny attendent encore leurs remboursements à l'occasion de leur entretien individuel.

Demandes envoyées au siège en attente de retour.

4. Les heures cyno du mois de Janvier de Mr Galbardi ne lui ont pas été payées. La raison probable est qu'il était en retard dans la vaccination de son chien. Cependant il espère qu'une régularisation sera faite sur le salaire de Février. Manque 144 heures de prime chien.

Mr CAILLOT remet une feuille de réclamation de paie à Mr TRANSLIN. Celle-ci sera transmise au service paie

5. Questions concernant l'espace personnel " MYPrimobox " :

- a. Pour les personnes ayant refusé l'utilisation de cet espace par courrier recommandé, est-ce que leur bulletin de paie du mois de Janvier va leur être envoyé par courrier ?

Ils vont le recevoir par courrier postal.

- b. Quelles sont les personnes ayant un visu et un accès à notre espace personnel ? En effet nous avons la possibilité d'y classer également nos documents administratifs perso tels que banque, assurance etc.... mais cela veut dire que des personnes y ont accès.

La société n'a pas accès aux informations et documents stockés sur le coffre-fort de l'agent, la société ne peut que pusher des documents, c'est tout. L'espace est strictement confidentiel.

- c. En cas de départ de la société, notre espace personnel sera-t-il toujours actif ?

Oui

6. Pourquoi en janvier 2019 nous n'avons pas eu l'augmentation de salaire de 1,20 % ?

L'accord de branche NAO prévoyant une revalorisation des minimas conventionnels n'est pas encore étendu à ce jour donc pas encore applicable, c'est la raison pour laquelle les revalorisations salariales ne sont pas effectives

7. Pourquoi en janvier 2019 nous n'avons pas perçu la prime d'entretien des tenues de 7€ net par mois ?

L'accord de branche NAO prévoyant la prime d'entretien des tenues n'est pas encore étendu à ce jour donc il ne s'applique pas encore pour le moment, c'est la raison pour laquelle cette prime n'est pas encore en versée.

8. Quand aura lieu la prochaine NAO ?

Les NAO pour l'entreprise CPS auront lieu en fin d'année 2019. Les NAO 2018 sont déjà terminées, elles ont eu lieu sur octobre et novembre 2018.

9. Diverses :

Pendant les formations au POINT JAUNE pour l'agence de CHERBOURG, il y a une location APPARTHOTEL pour les agents

Lors des locations, il s'avère que les agents se retrouvent avec un lit de deux personnes ou deux lits séparés dans une même pièce. Il n'est pas concevable que deux personnes dorment dans un lit commun et dans une même pièce. Pourquoi il n'y a-t-il pas deux chambres séparées ? Est-il possible d'avoir des APPARTHOTEL individuel pour chaque agent afin de respectés l'hygiène de chacun et leur intimité ?

Nous prenons en compte cette question et allons étudier la question avant de pouvoir vous donner une réponse